

Compte rendu de la 5^e réunion du conseil d'établissement Mercredi 4 mai 2022

**19 h
TEAMS**

Sont présents :

Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
Madame Andréanne Pouliot	Représentante des parents
Madame Ana-Rosa Dallaire Gagnon	Représentante des parents
Madame Marlène Barras	Enseignante
Monsieur Anthony Larouche	Enseignant
Madame Nancy Pelletier	Responsable du service de garde
Madame Sonia Simard	Personnel de soutien
Madame Justine Tremblay	Personnel professionnel
Madame Annick Caron	Directrice

Est absente :

M. Julien Royer	Représentant des parents
Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Perreault souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée à 19h08. Également, elle souhaite la bienvenue à Madame Anna-Rosa Dallaire Gagnon, 2^e parent substitut, en remplacement de Madame Caroline Gagnon.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En collaboration avec la présidente, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres.

Mme Marlène Barras propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 -28

3. Adoption du compte rendu de la réunion 30 mars 2022

Mme Andréanne Pouliot propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 - 29

4. Suivi au procès-verbal du 30 mars 2022

Mme Annick nous informe que les frais de transport pour l'activité des finissants s'élèvent à 520,15\$. Étant donné la hausse importante, les membres du CÉ proposent de payer la moitié des coûts afin qu'un plus grand nombre d'élèves puisse bénéficier de l'argent de CÉ. La différence sera payée par l'école ou les parents.

La modification à la proposition est proposée par Madame Nancy Pelletier : adopté à l'unanimité

Madame Annick informe également les membres qu'un sondage sera envoyé par courriel afin de consulter les élèves sur les activités parascolaires et les jeux à se procurer pour la cour de récréation.

De plus, dans le cadre du projet sur la sécurité routière offert par la ville de Québec, l'école a reçu une subvention de 3000\$.

Finalement, Mme Annick informe que pour l'instant nous n'avons pas d'entraîneur de basketball en 2022-2023 pour assurer la portion interscolaire. Les enseignants (M. Alexandre et M. Dominic) qui autrefois ont assuré ce rôle ont d'autres obligations et ne seront malheureusement pas disponibles pour la prochaine année. Aussi, M. Sylvain n'est pas assuré d'entraîner l'équipe des filles étant donné qu'il déménagera.

5. Droit de parole au public (10 minutes)

Pas de droit de parole au public

Points de décision et de recommandation

6. Principe d'encadrement des frais exigés aux parents

Mme Annick présente le document sur les principes d'encadrement. Une précision est apportée au point 5.2. Dans le cas où le montant maximum exigé pour les cahiers d'activités ne soit pas respecté, dans ce cas le montant pour la reprographie ne devrait pas dépasser 50% de la contribution financière exigée.

Mme Marlène Barras propose l'approbation du principe d'encadrement des frais exigés aux parents. Approuvé à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 – 30

7. Matériel didactique/fournitures scolaires

Madame Annick présente la liste/niveau du matériel didactique et des fournitures scolaires. Il est à noter que les montants reliés à la reprographie ont été diminués de 15%. Afin de rectifier le trop-perçu des deux dernières années. Concernant les fournitures scolaires, certaines validations sont à apporter. Finalement,

Mme Joëlle se propose de créer un fichier Excel pour la liste des fournitures scolaires afin de faciliter la compréhension des parents lorsqu'ils procèdent à l'achat du matériel pendant l'été.

Mme Joëlle Perreault-Chabot propose l'adoption des listes du matériel didactique et des fournitures scolaires. Adopté à l'unanimité

Résolution 028 – CE 21/22 – 31

8. Approbation des activités du service de garde pour l'année 2022-2023

Mme Nancy nous présente le document des activités qui pourraient être vécues lors des journées pédagogiques l'an prochain. Nous avons orienté nos choix d'activités en fonction du coût relié à chacune d'elle et de l'intérêt des enfants.

Mme Sonia Simard propose l'adoption des activités du service de garde. Adopté à l'unanimité

Résolution 028 – CE 21/22 – 32

9. Approbation des règles de conduite

Mme Annick présente les règles de conduite. Un changement sera apporté au niveau de la consignation des manquements mineurs et un formulaire différent sera utilisé pour les manquements majeurs.

Mme Nancy Pelletier propose l'approbation des règles de conduite. Approuvé à l'unanimité

Résolution 028 – CE 21/22 – 33

10. Horaire continu pour le 23 juin

Le comité demande aux membres du CÉ la possibilité d'avoir un horaire continu pour la journée du 23 juin. L'horaire serait la suivante :

- Maternelles 4 ans et 5 ans : 8h10 à 13h00
- 1^{ère} à 5^e année : de 8h10 à 13h30
- 6^e année : de 11h30 à 16h00

M. Anthony Larouche propose l'adoption de l'horaire continu pour le 23 juin. Adopté à l'unanimité

Résolution 028-CE 21/22-34

11. Dernière rencontre du CÉ

Madame Annick propose aux membres du CÉ de tenir un souper lors de la dernière rencontre, le 8 juin.

Madame Marlène propose l'adoption de tenir un souper lors de la dernière rencontre. Adopté à l'unanimité

Résolution 028-CE 21/22-35

Points d'information

12. Suivi sur le programme d'aide alimentaire

Madame Annick dresse un bilan des sommes utilisées. Pour l'instant des dépenses à la hauteur de plus ou moins de 1755\$ ont été engagées. D'ici la fin de l'année, quelques activités en lien avec ce budget sont prévues (dîner pizza le 23 juin, dégustation de fruits exotiques, collation pour les finissants, etc.).

Points fixes

13. Information de la direction et du personnel de l'école

Mme Annick informe les membres du conseil d'établissement qu'un don de 400 galettes a été fait à l'école par le club Kiwanis. Aussi, elle nous informe qu'une nouvelle psychologue, Mme Isabelle Mathieu et une nouvelle psychoéducatrice, Mme Sophie Asselin sont entrées en fonction à raison de 2 jours/semaine.

14. Parole à la technicienne du service de garde

Mme Nancy nous informe que pour l'instant 228 élèves sont inscrits pour l'an prochain.

Également, elle nous mentionne que les élèves inscrits à la dernière pédagogique ont bien apprécié les activités de Pâques. La pédagogique du 20 mai sera un bingo organisé par Mme Nancy et Mme Annick.

Finalement, dans le cadre de la semaine des services de garde, Mme Nancy invite les parents en collaboration avec leur enfant à écrire un petit mot à leur éducateur/éducatrice.

15. Parole au représentant du Comité de parents

La représentante étant absente, le compte rendu des dernières réunions sera fait à la prochaine rencontre.

16. Les bons coups

Mme Joëlle adresse un bon coup à l'équipe du préscolaire pour la liste de fournitures scolaires imagée. Ceci facilitera l'achat du matériel pour les parents.

Mme Nancy félicite Mme Julie, éducatrice au service de garde, d'avoir relevé avec brio le défi d'assurer le bon fonctionnement du secrétariat.

Mme Nancy tient également à souligner le travail remarquable de Mme Anne fait à l'accueil du service de garde.

17. Adoption de la levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de Mme Sonia Simard, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée ordinaire à 21h30.

Annick Caron
Directrice

Mme Joëlle Perreault-Chabot
Présidente